

Genève & région

Danièle Magnin veut «renégocier les bilatérales»

Page 24

Avec un bachelor de mode en poche, que fait-on?

Page 26



Chambardement

Dès décembre, Genève n'aura plus que trois lignes de tram

Le futur TCOB va redessiner la carte du réseau public. De sept lignes de tram, on passe à trois. Les bus vont aussi devoir s'adapter

Dejan Nikolic

Le réseau TPG est appelé à muer. Considérablement. L'Etat et la région publique autonome organisent vendredi une conférence de presse à cette occasion. Objectif: présenter au public le grand chambardement des lignes. La Tribune a eu accès aux détails de cette «réorganisation fondamentale».

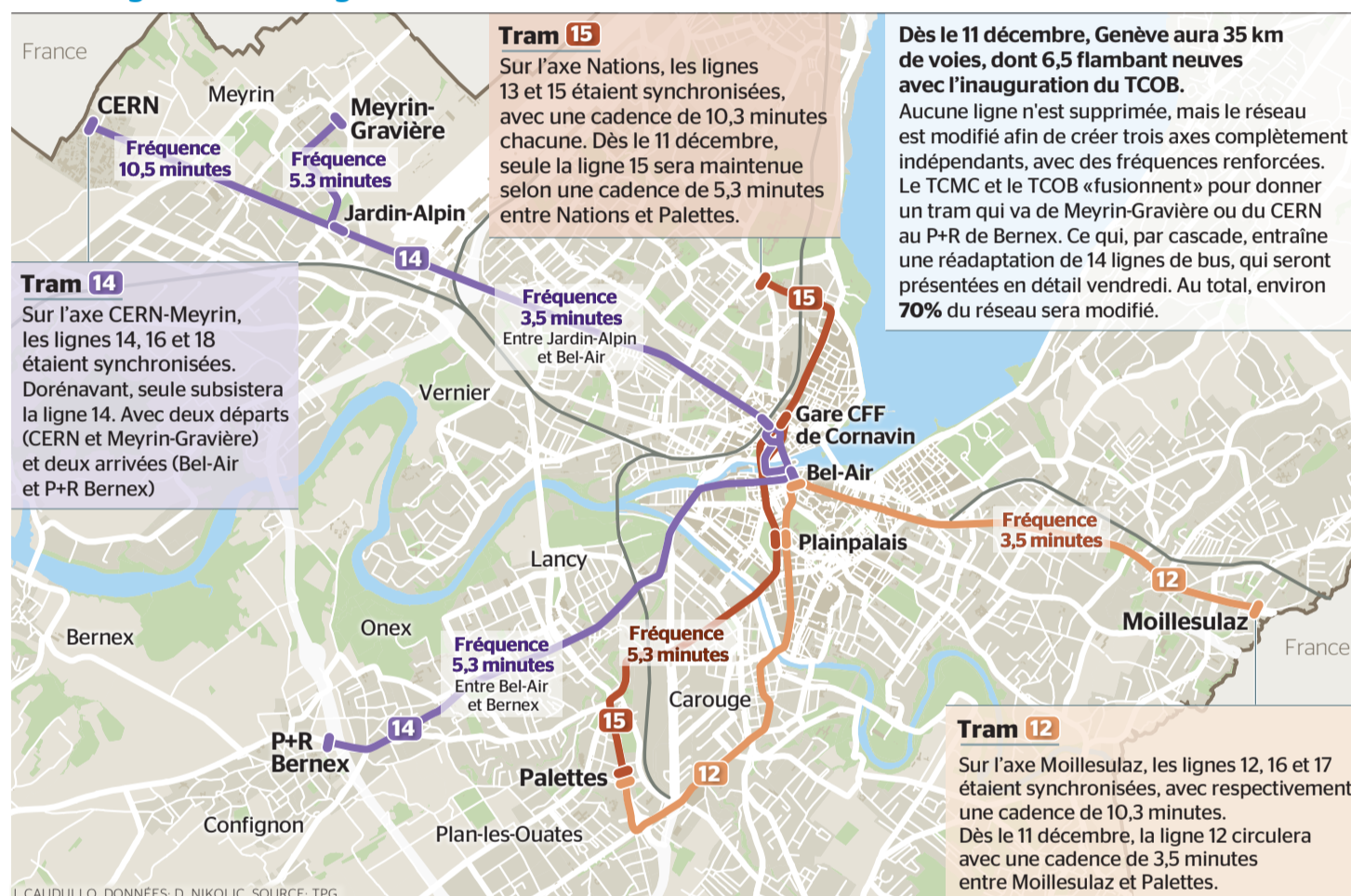
Qu'est-ce qui va changer, dès le 11 décembre? D'abord, le tram. Pour éviter les blocages, simplifier le système d'exploitation actuel et envisager les possibilités de croissance future avec sérénité, Genève disposera de trois axes (12, 14, 15), indépendants les uns des autres, au lieu des sept lignes actuelles.

Comme un métro

La révolution horaire et de desserte entrera en vigueur le dimanche 11 décembre, au lendemain de l'inauguration du TCOB (tram Cornavin-Onex-Bernex). Cette hyperstructure marque en effet la fin des travaux d'extension du réseau ferré au centre-ville. Et représente par la même occasion un palier cardinal du nouveau projet d'exploitation des TPG, disposant dorénavant de 35 km de voies, dont 6,5 flambant neuves.

Bientôt, tout fonctionnera comme dans un système de métro, avec des quais de transbordement (Cornavin, Bel-Air, Plainpalais...), spécialement réaménagés pour permettre une correspondance «parfaitement fluide», nous an-

TPG Réorganisation des lignes de trams dès le 11 décembre 2011



Quatorze lignes de bus vont devoir adapter leurs trajets

Effet boule de neige. Les réseaux d'autobus et de trolleybus vont devoir intégrer la nouvelle donne. Au total, ce ne sont pas moins de quatorze lignes qui s'apprentent à changer - plus ou moins substantiellement - d'itinéraire. La presse est d'ailleurs invitée, vendredi, par les TPG et les autorités en charge de la Mobilité, à découvrir le détail de ces adaptations.

70% du réseau public va ainsi être remodelé d'ici à 2014. La mise en œuvre du nouveau concept d'exploitation débutera au lendemain de l'inauguration du TCOB (tram Cornavin-Onex-Bernex), prévue le samedi 10 décembre. Le chambardement qui en découle, dont l'objectif est d'améliorer la vitesse commerciale, est planifiée à partir de l'année

2012. Les effets devraient être perceptibles dans le courant de 2013. De ce point de vue les TPG sont clairs: on met le paquet sur les trams (34% du réseau), sans pour autant négliger les différents modes de transports «complémentaires». L'offre, elle, est censée croître de près de 35% d'ici à deux ans. Elle a déjà été réhaussée de 50% entre 2002 et 2010. **DJ.N.**

noncé-t-on. Chaque ligne de tram verra sa cadence renforcée afin de ne pas réduire l'offre existante.

Performance accrue

Actuellement, sur l'axe Moillesulaz, les lignes 12, 16 et 17 sont synchronisées. Dans moins de deux mois, la ligne 12 circulera seule, et trois fois plus fréquemment, jusqu'aux Palettes. Avec une telle cadence, et étant donné que le futur chantier du CEVA (ligne RER Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse) obstruera la boucle du Bachet, seule la moitié des

trams ira jusqu'aux Palettes. L'autre moitié devra s'arrêter au rondou de Carouge!

Ceci est valable de jour uniquement. De nuit, un tiers des trams se rendront aux Palettes, les deux tiers restants se concentreront entre Moillesulaz et les Augustins. Dernière précision: du moment que le chantier du CEVA aura démarré, des navettes tramways desserviront la gare de Chêne-Bourg depuis les Augustins.

Les lignes 13 et 15, quant à elles, circulent en ce moment ensemble sur l'axe Nations. Seul le tram 15 survivra, mais avec une cadence quasi doublée, jusqu'au terminus Palettes.

Avec segments combinés

Le 11 décembre, le TCMC (tram Cornavin-Meyrin-CERN) s'unira au TCOB. Ce qui permettra de combiner deux départs (CERN et Meyrin-Gravière) et deux terminus (Bel-Air et P+R Bernex) sur le segment. Pour l'heure, les lignes 14, 16 et 18 y circulent. A l'avenir, seule subsistera la ligne 14 qui, entre la jonction Jardin-Alpin et Bel-Air, passera toutes les trois minutes et demie. Du centre-ville, le 14 bifurquera en direction de la rue du Stand, au lieu de Plainpalais, pour emprunter la route de Chancy jusqu'à Bernex.

Ce chamboulement horaire et de circuit va bien évidemment entraîner, par ricochet, toute une série d'ajustements au niveau des trolleybus, des tracés de bus urbains et de ceinture, ainsi que des véhicules de desserte régionale (*lire encadré ci-contre*).

Les TPG attendent également la livraison de plus d'une centaine de nouveaux véhicules à «très forte capacité», en complément de la flotte existante et, dans une moindre mesure, pour remplacer progressivement les trams et les bus les plus vétustes.

PUBLICITÉ

Plus de sévérité à l'égard des criminels

votez Liste N° 9 UDC

Vidollet: les explications du meurtrier présumé

Arrêté près de Saint-Etienne à la fin du mois de février, un trentenaire est mis en examen en France pour homicide volontaire

Il a été entendu lundi par les deux juges d'instruction français chargés de l'affaire du meurtre du Vidollet. Le 15 février, un Genevois de 67 ans est retrouvé mort, égorgé dans son appartement, rue du Vidollet, entre le parc Beaulieu et celui de Vermont.

A peine quinze jours plus tard, un homme de 32 ans, originaire de Saint-Etienne, marié et père de famille, est arrêté à son domicile de Saint-Just-Saint-Rambert, dans la banlieue stéphanoise. Depuis,

l'Hexagone n'extradant pas ses ressortissants, la justice française s'est saisie du dossier. Et André Buffard, du Barreau de Saint-Etienne, a pris la défense du trentenaire. Les investigations, elles, se poursuivent à Genève. Il faudra attendre qu'elles soient bouclées pour que la commission rogatoire suisse soit transmise au juge d'instruction. Or, les recherches se poursuivent pour expliquer la présence du Stéphanois à Genève.

Les déclarations du jeune homme ainsi que la reconstitution qui a eu lieu en mai ont déjà permis d'y voir plus clair sur le scénario du drame. Samedi 12 février, les deux hommes se rencontrent près de la gare. Le trentenaire a raté son train. Il est très tard. La

future victime lui propose de l'héberger. Il accepte et s'endort sur un matelas posé au pied du lit dans la chambre du sexagénaire.

«Il est réveillé dans la nuit car son hôte est sur lui, en train de se livrer à des attouchements sexuels. Il réagit violemment à cette situation», rapporte Me Buffard. S'ensuit une bagarre. C'est alors qu'il saisit un couteau dans la cuisine joutant la chambre et tranche la gorge du sexagénaire.

Lui-même blessé à la main, le Stéphanois utilise des vêtements trouvés dans l'appartement pour panser sa plaie, avant de quitter les lieux. «Lors de la reconstitution, poursuit l'avocat, mon client a montré aux enquêteurs la poubelle publique située au fond du

parc dans laquelle il a jeté le couteau et les vêtements souillés.» Autant d'éléments de preuve dont on n'a pas retrouvé la trace.

Le meurtrier présumé est aujourd'hui incarcéré à Saint-Etienne. «Il est assez déprimé», indique son conseil. Son casier judiciaire fait état de quelques affaires de violences, sans arme, de vols et d'affaires de stupéfiants. «Dans ce dossier, rien ne permet de dire qu'il s'agit d'un acte prémédité, stipule Me Buffard. Reste à expliquer l'explosion de violence dans cet appartement.»

Mis en examen pour homicide volontaire, le trentenaire encourt 30 ans de réclusion criminelle. Le procès pourrait avoir lieu fin 2012. **Marie Prieur**

tdg.ch

Sur le Web aujourd'hui

Dès 14 heures
● **Agglomération**
Les socialistes genevois, vaudois et haut-savoyards unis pour bâtir leur région. Tout un programme!

Dès 16 heures
● **Santé** La Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) ouvre une unité d'accueil temporaire de répit.

Dès 19 heures
● **Débats** L'actualité du Grand Conseil, en séance aujourd'hui et demain.